

Séance du 2 juillet 2020 à 19 heures

Le deux juillet deux mille vingt, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Fontanes, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (61)

M. DIETSCH Jérôme (Arcambal), Mme WARTEL Catherine (Arcambal), M. NICOLAON Patrick (Bellefond – La Rauze), Mme DALBERA Marie (Bellefond – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), Mme LE FOURN Marie-Laure (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), Mme CAROFF Sylvie (Cahors), M. MARX Jean-Luc (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), Mme LENEVEU-RIVIERE Hélène (Cahors), M. PACAUD Denis (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. DELPECH Bernard (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. RACHI Abel (Cahors), Mme BEHEREGARAY Alexia (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme DAPORTA Anne-Céline (Cahors), M. LORIN Thierry (Cahors), Mme DE MEIXMORON Françoise (Cahors), Mme BOUGEARD Elsa (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. VAZ Victor (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), M. REDOULES Matthieu (Espère), Mme VALADE Anne-Rose (Espère), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme LOUIS Sylvie (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme VANBESIEEN Joëlle (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. LAFFRAY Patrick (Maxou), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), Mme JORDANET Marie-Christine (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjols), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. MARRE Denis (Pradines), Mme VOLFF Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), M. DECREMPS Frédéric (St Cirq-Lapopie suppléant), Mme RAUZIERES Elodie (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. BORIES Olivier (St Géry – Vers), M. BONNET Frédéric (St Pierre Lafeuille), M. EYROLLES Jean-Louis (Tour-de-Faure suppléant), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels), Mme MAZEYRIE Christelle (Trespoux-Rassiels).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (13)

Mme DEL VITTO Aurore (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors – procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), M. VACANDARE Johann (Cahors – procuration donnée à M. TESTA), Mme BOUIX Catherine (Cahors en retard arrivée à 20h15), M. DUCHESNE François (Cahors – procuration donnée à M. NICOLAON Patrick), M. TREIL Jean (Douelle), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. PONS Stéphane (Mechmont), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FERNANDEZ Pierre (Saint Médard), M. TEYSSEDE Patrick (Tour de Faure).

Procurations : 3

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20200702-64_02_07_2020-DE
Regu le 07/07/2020

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Voirie

Objet : Autorisation de lancement de la procédure et signature des marchés pour l'achat de liants hydrocarbonés et de graves émulsions enrichies

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 2 juillet 2020

Rapporteur : Jean-Paul DUJOL

Direction : VOIRIE

Objet : Autorisation de lancement de la procédure et signature des marchés pour l'achat de liants hydrocarbonés et de graves émulsions enrichies

Mesdames, Messieurs,

Il convient de lancer une consultation pour l'achat de liants hydrocarbonés et de graves émulsions enrichies.

La consultation sera passée dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à 2161-5 du Code de la Commande Publique.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes alloti sans montant minimum et sans montant maximum d'une durée d'un an reconductible 3 fois.

Les lots sont les suivants :

- Lot 1 : Fourniture de liants hydrocarbonés
- Lot 2 : Fourniture de graves émulsions enrichies

L'attribution des marchés se fera par lots séparés.

L'estimation prévisionnelle tous lots confondus et toutes années confondues est de :
400 000 € H.T. pour le lot n°1 et 185 000 € H.T. pour le lot n°2.

Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2020 et suivants.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour l'achat de liants hydrocarbonés et graves émulsions enrichies, conformément aux articles cités ci-dessus ;

- b- D'autoriser M. le Président ou son représentant à relancer, le cas échéant, une nouvelle procédure formalisée en cas de déclaration sans suite pour cause d'infructuosité ou pour une ou des raisons autres que celles liées à l'infructuosité de l'appel d'offres ouvert initial et à prendre toutes décisions qu'il jugera utile pour l'organisation de cette procédure ;
- c- D'autoriser M. Le Président ou son représentant à conclure et à signer les marchés ainsi que tous les actes relatifs à l'exécution de ces marchés ;
- d- D'imputer les dépenses aux budgets 2020 et suivants.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

